

Anne-Lise Solanilla

La lettre d'E.

Référence électronique :

Anne-Lise Solanilla, « La lettre d'E. », *Quaderna* [en ligne], 8 | 2025, mis en ligne le 31 décembre 2025,
URL : <https://quaderna.org/?p=1442>.

Tous droits réservés.

Le texte suivant est un extrait issu de ma thèse en recherche-crédation, qui étudie un corpus de poésie contemporaine que je nomme « hypersubjective ». Les œuvres font usage de la remédiation, action qui consiste à déplacer un contenu (textuel ou visuel) d'un média donné vers un autre. Elles s'attachent principalement à remédier des expressions subjectives trouvées ailleurs pour les transférer sur la page du livre. Le contenu ainsi remédié doit servir à établir ces énonciations comme objets d'attention et illustrer un phénomène linguistique dans ses ramifications sociales, économiques ou politiques. Le but de la partie recherche-crédation est de mettre à l'épreuve l'efficacité de certaines des méthodes de transfert des énonciations identifiées dans le corpus, en les confrontant à d'autres types d'expression. En l'occurrence, j'ai choisi de travailler avec une association de ma ville, l'Appart74, qui propose une aide administrative et un suivi aux personnes qui souhaitent arrêter la prostitution. Je leur ai proposé des cours de français et des ateliers d'écriture. Une exposition à propos de leurs récits de vie est aussi prévue. La recherche-crédation prend donc la forme d'une enquête et d'une réflexion sur le transfert dans ces pages des textes et images que j'ai collectés lors de mes rencontres avec les participant·es volontaires.

.....

La lettre d'E.

Didier raconte l'histoire de ce mannequin qui venait d'Abidjan, que nous avons rencontré à Bruxelles en 2004. Il nous disait qu'il avait décidé de fuir son pays d'origine. Passant devant un commissaire du HCR chargé d'instruire son dossier, il avait raconté toute sa vie : les attaques, l'incendie de sa maison, le rapt de son frère, les menaces multiples visant toute sa famille. Mais son récit n'avait pas pu être considéré comme cohérent. « Mon statut de réfugié politique, c'est grâce à vos journaux que je l'ai finalement obtenu, les commissaires, eux, ne croyaient pas vraiment ce que je racontais, ils ne m'ont écouté que quand ils ont pu rattacher ce que je disais aux descriptions de vos reporters. »¹

Ce témoignage que reprend le livre *Valérie par Valérie* illustre bien l'une des thématiques du livre en lui-même, à savoir, la construction d'un récit médiatique. « Médiatique », ici, n'est pas seulement une référence aux mass-médias, il désigne avant tout l'idée d'un récit subjectif qui se construit dans la projection que l'on se fait de sa réception, dans l'idée qu'il est directement médiatisé et donc reçu. Cette réception, par rétroaction, définit la réalité du sujet qui s'énonce. Par ailleurs, les cadres de l'écoute et de l'accueil d'une parole sont eux-mêmes le fruit d'un travail complexe de positionnement (donc d'énonciation) qui est à la fois politique, social et culturel. Le mannequin d'Abidjan, qui ne connaissait pas la culture

¹ La rédaction, *Valérie par Valérie*, Limoges : Al Dante / Questions théoriques, 2008, p. 95. [Ce livre ne fait pas partie du corpus de ma thèse, mais il s'y rattache étroitement car il est écrit sous pseudonyme par l'un des auteurs que j'étudie.]

médiatique du commissaire de HCR, a raconté une histoire qui ne correspondait pas aux cadres de la réception, d'où la suspicion de la commission à l'égard de son récit. Au cœur de ce régime médiatique de relations énonciatives, les mass-médias, eux, jouent un rôle crucial puisqu'ils apportent la crédibilité nécessaire au récit du mannequin, ils rendent lisibles son histoire aux yeux de la commission.

Le problème de la lisibilité médiatique d'un récit s'est révélé crucial dans les quelques lettres que l'on m'a demandé d'écrire à l'Appart74, qui demandaient à raconter à nouveau son histoire traumatique à des administrations diverses. S'il y a un aspect à retenir de la vie à l'Appart74, c'est bien celui de la lutte constante avec les procédés juridiques et institutionnels, les instances, les juges, les bureaux, les comités ; c'est tout un maillage administratif français et parfois même européen qui se donne à voir et avec lequel il faut apprendre à négocier, parfois à l'aveugle. À l'aveugle, car l'on donne souvent peu d'explications aux décisions qui sont prises, aux rejets comme aux acceptations.

3. Octobre 2025 suspicion / policiers / vérité

Lorsque je demande pourquoi la demande d'asile d'E. a été rejetée en commission, on ne sait pas exactement quoi me répondre. Plus tard, Nathalie m'explique que la lettre écrite et l'histoire racontée à l'oral par E. le jour de l'entretien ne correspondaient pas.

Au cœur du système asilaire européen, les histoires individuelles des requérants occupent une place centrale. Élément indispensable à la plupart des dossiers qui passent en commission, ces longs récits sont la base sur laquelle s'appuiera le jugement pour valider ou non la demande. Leur *storytelling* intermédiaire doit donc répondre à certaines règles. Parmi celles-ci, le principe de cohérence est central. Les institutions qui s'occupent des demandes d'asile sont effectivement incitées à chercher dans les récits des migrants des marques du récit fabriqué, par exemple lorsque des dates ou des lieux ne correspondent pas. Par ailleurs, si le demandeur ne donne pas les mêmes informations lors de l'entretien, si la disparité entre le récit écrit et oral est trop grande, alors il y a lieu de refuser la demande. Cette « politique du soupçon² » s'est institutionnalisée à l'échelle européenne ; comme plusieurs l'ont remarqué, elle se fonde notamment sur des normes narratologiques précises et culturellement situées, auxquelles les récits des demandeurs doivent correspondre. Jessica Small³ les résume de cette façon : la narration doit être linéaire, c'est-à-dire chronologique, et correspondre à un enchaînement logique d'événements. Le thème de la persécution (qui justifie la demande d'asile) doit être l'axe causal du récit ; elle doit être la raison pour laquelle les souffrances sont arrivées. Enfin, le ton doit être adapté à la teneur du récit, en évitant de surjouer la souffrance ou d'en faire l'abstraction. Faillir à la performance du récit peut déclencher les soupçons d'un jury qui a intégré des normes narratologiques occidentales qui ne correspondent pas nécessairement à celles des demandeurs.

² Voir par exemple Estelle d'Halluin-Mabillot, *Les Épreuves de l'asile. Associations et réfugiés face aux politiques du soupçon*, Paris : EHESS, 2012.

³ Jessica Small, « No Place for Truth? Credibility and Dis/belief in Asylum Storytelling », *RMA*, n°28, 2024. <https://dx.doi.org/10.35562/rma.1112>

C'est à ce type de tension narrative qu'on me demande de répondre dans le cas d'E. par exemple, avec qui j'ai écrit une lettre de motivation pour sa deuxième demande auprès de la Préfète d'Annecy. La première a été refusée en commission, alors que toutes les autres qui sont passées en même temps ont été validées. Parmi les raisons possibles, le statut juridique d'E., nébuleux au moment de la demande. Autre fait marquant : toutes les autres demandes émanaient de femmes. Qu'E. soit lui aussi forcé de se prostituer semble peut-être inconcevable au comité décisionnaire. Plusieurs fois au cours de mes rencontres avec les personnes qui fréquentent l'Appart74, j'ai été surprise de constater que, jusqu'à ce qu'elles me racontent leur histoire, je ne pensais pas vraiment qu'elles aient été forcées. Ou plutôt je n'arrivais pas à l'envisager. Uniquement après avoir entendu l'enchaînement des faits, spécifiques à chacune, ai-je pu me représenter ce qui aurait pu les mener jusque là. Pour les hommes, le biais est encore plus fort, me disent en cœur les employées de l'Appart74. Parce qu'on n'imagine tout simplement pas qu'un homme puisse se laisser dominer ainsi, subir de la violence ou un viol. Et comme bien souvent lorsqu'on n'arrive pas à se représenter la situation, on demande à la personne de se justifier d'autant plus durement, on cherche les failles dans l'argumentaire, les justifications faciles, les défauts dans la narration. Mon travail avec E. et d'autres a donc consisté à traduire le parcours et la souffrance en des termes acceptables, cohérents et lisibles auprès d'un organisme juridictionnel français.

Plus tard, au moment de rédiger avec les participants volontaires les textes à publier dans le cadre d'une exposition sur leurs récits de vie, je me suis rendue compte qu'il s'agissait d'un enjeu qui ne s'arrêtait pas aux organismes administratifs et légaux, mais qui s'étendait bien au-delà. Ce fut par exemple le cas avec le texte de M., à qui j'ai demandé d'explicitier son histoire.



Anne-Lise Solanilla <annelisesolanilla@gmail.com>

dim. 23 nov. 17:4

À M [redacted]

Cher M [redacted],

Merci pour ce beau texte. Il est si rempli de souffrance qu'on a presque du mal à y croire.

1. Je me demande si tu ne pourrais pas ajouter quelques passages plus précis, des moments qui t'ont particulièrement marqués et qui reviennent. Il peut aussi s'agir de moments joyeux, avec ta famille par exemple, avant que tout cela n'arrive. Ou alors des moments de scènes frappantes, tout ce qui te vient à l'esprit (même si tu as l'impression que cela n'est pas important). Ce n'est pas un compte rendu d'organisation ou pour une demande, c'est ta vision, ton récit. Et ton récit est important car il illustre la cupidité et la violence de certains visages face au désespoir le plus grand. En même temps, de tout cela tu as eu une perception très personnelle, et c'est cela qu'on

2. Parfois on a du mal à comprendre ce qu'il s'est passé, parce que certains détails manquent.

Un exemple :

Le lendemain de ma dernière conversation avec se [redacted], j'ai reçu à mon domicile la visite de deux policiers afin d'assurer ma sécurité, ces policiers venaient assurer mon escorte à la demande du [redacted].

Que s'est-il passé ensuite ? Ils t'ont suivi partout, sans t'autoriser à revoir ta famille ? Cela a duré jusqu'en 2022 ? Considère qu'au regard de tout cela, et que pour lui, ce qui t'arrive est à peine croyable. Il faut donc être très patient, et expliquer le pourquoi du comment.

3. Dès que tu auras une version plus définitive, je reviendrai dessus pour faire des commentaires et des suggestions plus précises.

« [O]n a presque du mal à y croire. » C'est ainsi que je commence ma réponse à M., après que celui-ci m'a envoyé son texte. Son récit contient par ailleurs une image ; il explique qu'il s'agit d'une

preuve supplémentaire de ce qu'il a vécu. Cette image est une capture d'écran, qui représente un post Facebook vidéo dont le titre commence par ces mots « Je dénonce l'arrestation de », suivi de son vrai nom. Sur l'image fixe, on voit plusieurs personnes, dont une qui paraît appartenir à un organisme officiel, qui entourent un homme au T-Shirt orange – certainement M..

Il l'ajoute dans son récit parce que, m'explique-t-il, il est fatigué de ne pas être cru. Il le dit simplement et platement, et de la même façon il me dit plus tard qu'il n'a plus de nouvelles de sa famille depuis deux ans. Je l'emmène à la gare d'Annemasse après notre cours, il est sur la banquette arrière de ma voiture et je ne vois pas son visage. Il a fui le Cameroun car il était menacé de mort par la police locale. C'est la seule image de tout son récit ; d'ailleurs j'écris que c'est certainement M. mais je ne le reconnais pas sur l'image. Je m'interroge sur la charge narrative d'une telle capture d'écran, sur la place qu'elle prend dans son récit fragmenté et sur son statut une fois intégrée dans la thèse.



Dans la première grande partie, j'avais montré comment les captures d'écran sont à la fois la preuve de l'existence d'une relation individu-machine, mais aussi comment elles ne capturaient finalement rien d'autre que des écrans. Pour l'artiste et théoricienne Hito Steyerl, les pratiques artistiques du document doivent prendre en compte l'impasse de la construction de la vérité médiatique et sociale d'un document, c'est-à-dire le doute qui nous prend face à n'importe quel d'entre eux :

We should accept the intensity of the problem of truth, especially in an era in which doubts have become pervasive. The constant doubt about whether what we see is consistent with reality is not a shameful lack, [...] but on the contrary is the decisive quality of contemporary documentary

forms. They are characterized by an often subliminal, but still nagging, uncertainty, as well as the question: Is this really true ?⁴

Il me semble tout de même que de telles considérations seraient dangereuses si elles étaient simplement répétées ici. Est-ce réellement la qualité de l'image, son aspect troublé, qui est à la source du doute ? Jan Baetens se demande par exemple si la méfiance que l'on peut ressentir face aux médiums visuels n'est pas une méfiance qui ne s'applique qu'à certains types de corps, tandis que d'autres n'ont pas le loisir d'être réduits conceptuellement à de l'information⁵. Si l'on revient à la citation initiale évoquant l'histoire du mannequin d'Abidjan, on peut dire que les médias sont d'abord des cadres de reconnaissance commune, et que la capture d'écran d'une preuve – ou un document – ne fonctionne en tant que telle que du moment où sa lisibilité (culturelle, historique) a été rendue possible par eux.

Pour revenir à la situation juridique d'E., voici comment, sur le moment, j'agis pour écrire une deuxième version de sa lettre : je table sur le fait qu'une lettre plus fournie, avec des détails plus concrets et une histoire détaillée, devrait permettre au comité de mieux se représenter l'impensable de la situation d'E.. J'insiste sur son absence d'alternatives, ajoute des connecteurs logiques afin de faire sentir comment il a été forcé par les circonstances à faire ce qu'il a fait, insistant sur les conséquences de sa migration. J'adopte un ton plus pathétique, avec des références à sa situation familiale et affective. Je lui demande de parler de son fils, de m'expliquer ce qu'il aimerait faire pour lui. Je finis, sur ses conseils et sur ceux de Nathalie, par évoquer sa valeur humaine et professionnelle, son potentiel en tant que force de travail tout comme son éthique personnelle. C'est lui qui a l'idée de finir par « vous ne serez pas déçue de qui je suis. »

Madame la Préfète,

Je me permets de vous adresser cette lettre afin de vous faire part de ma situation personnelle très difficile, dans l'espoir d'obtenir un titre de séjour qui me permettrait de reconstruire ma vie dans la dignité.

Je suis un jeune homme camerounais arrivé en France dans l'espoir d'un avenir meilleur. Mais sans permis et sans ressources, j'ai été contraint d'exercer la prostitution, un métier que je n'ai jamais souhaité faire et qui me ronge de l'intérieur. Ce métier n'est pas un choix de vie, mais une situation imposée par la précarité et l'absence d'alternatives. Je ne peux pas travailler, je ne bénéficie pas d'aides financières. Or, pour survivre tout en prenant soin de mon fils au Cameroun, j'ai dû faire ce choix-là.

J'ai fui le Cameroun suite à des menaces de torture et de mort, que j'ai reçues à cause de mon orientation sexuelle. Je n'ai pas dit au revoir à mon fils, je suis simplement parti et me suis réfugié au Nigéria. Là-bas, on m'a dit que je ne serais pas en sécurité non plus. J'ai donc réussi à obtenir

⁴ Hito Steyerl, « Documentary uncertainty », *Re-visiones*, n°12, 2011, p.2.

⁵ Jan Baetens, « Looking at McLuhan. "Remediation", Iconophobia and Denial of the Body in *The Medium is the Massage* », *Image & Narrative*, n°5, 2003.
<https://www.imageandnarrative.be/inarchive/uncanny/janbaetens3.htm>

un visa pour la République Tchèque. Sans ressources et sans connaissances, j'ai survécu avec un groupe d'immigrants qui m'ont conseillé d'aller en Autriche demander l'asile. Sur place, on n'a pas voulu me donner l'asile tout de suite, et j'ai dû recourir aux services d'un avocat qui m'a promis d'accélérer ma procédure de demande. Sans possibilité de travailler et ayant besoin de payer cet avocat, il me restait uniquement la prostitution. C'est comme cela que les choses ont commencé, et cela a duré sept ans. Au bout des sept ans, j'ai compris que les procédures n'aboutiraient pas ; retourner au Cameroun était toujours hors de portée, et j'ai donc décidé de tenter ma chance en France. J'ai fait une première demande d'asile à Rennes, qui a été classée en procédure Dublin. En attendant, j'ai été à la rue. Puis on m'a conseillé d'aller à Marseille, où je suis resté huit mois dans un logement, que je payais toujours avec la prostitution. De là, un autre client m'a conseillé la Haute Savoie, où j'ai entendu parler de l'Appart74. Avec l'accompagnement des employées, nous avons fait une demande de parcours de sortie de prostitution, qui a été refusée à cause d'une situation administrative non claire (différentes demandes d'asile). Le dossier est désormais suivi ici et la situation administrative est donc clarifiée.

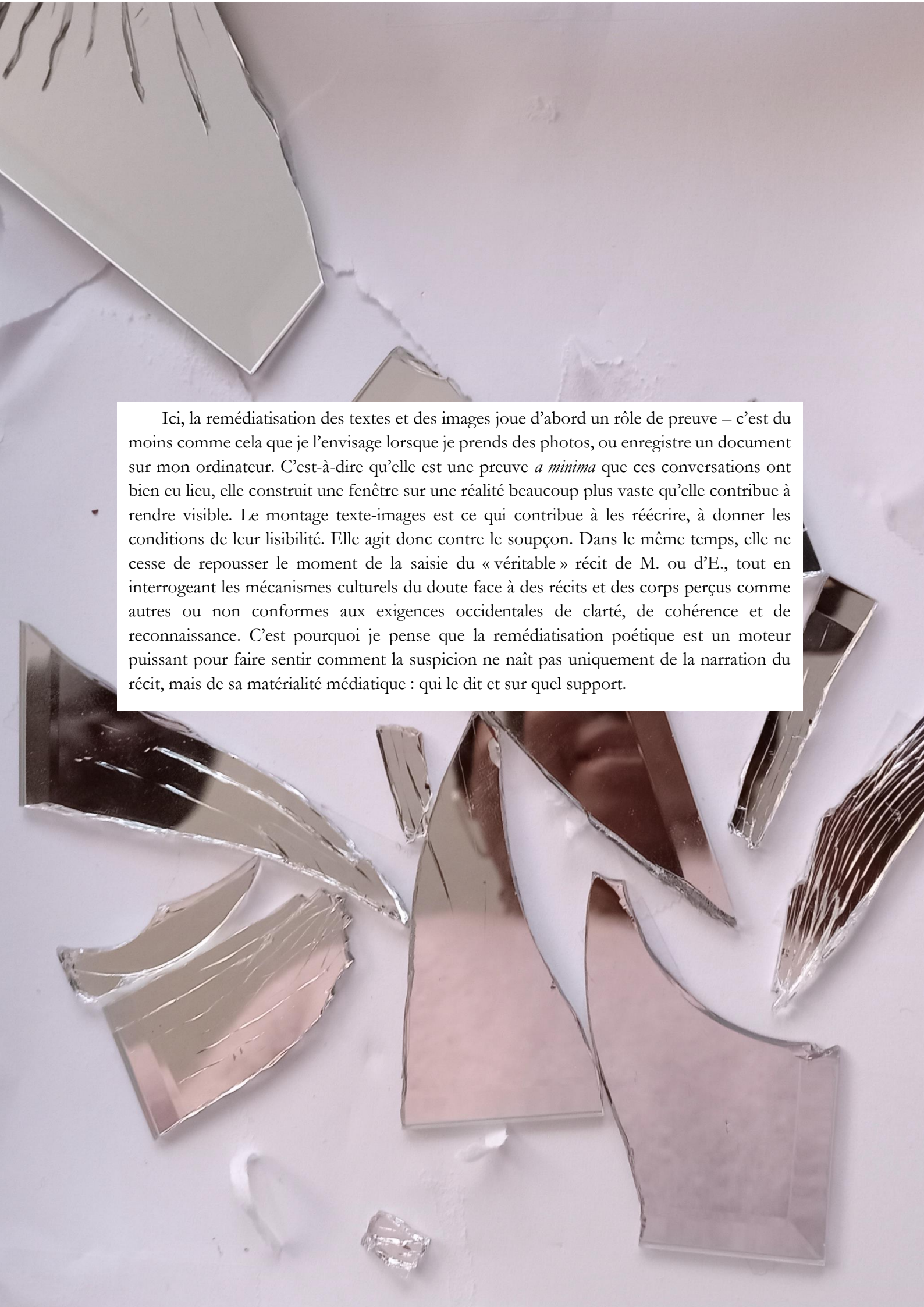
Ici, j'espère vraiment que les choses vont changer, et je veux trouver une façon de sortir de la prostitution pour mener une vie digne. La vie que je suis forcé de mener me confronte à des violences verbales, physiques, à des menaces constantes, et même au risque de viol. Je n'ai jamais envisagé de me prostituer pour gagner beaucoup d'argent, mais simplement pour survivre. Aujourd'hui j'ai besoin de me sortir de cela. Cette situation, longue et traumatisante, me vide de mes forces et je sens que je m'éloigne de moi-même. Je n'ai toujours pas de logement, et la vie dans la rue est faite de peur et d'humiliation. Je dois changer de refuge tous les soirs pour éviter d'être agressé, et le 115 n'a jamais de place. Cette situation me pèse énormément car elle m'empêche d'avancer et de me projeter dans l'avenir. C'est pour toutes ces raisons que j'écris cette lettre et vous demande humblement et urgemment de l'aide.

Je n'aspire qu'à mener une vie digne, pour me supporter moi et mon fils. J'ai d'ailleurs un vrai projet professionnel, qui me tient profondément à cœur. Au Cameroun, je me suis formé à la plomberie. Si j'ai la chance d'obtenir un titre de séjour, je veux poursuivre cette formation ici, en France, et la coupler avec une formation de chauffagiste. Je suis une personne respectueuse, sérieuse et motivée. Je suis actuellement des cours au Greta, en projet professionnel, en informatique et en bricolage. J'aide aussi bénévolement une association agricole d'Annemasse. Je n'ai pas de doute quant à mon intégration à la société française ; tout ce que je veux, c'est vivre de mon travail et bâtir un avenir professionnel et personnel stable. Ce travail me permettrait de me loger dignement et de sortir de la rue. Je pourrais aussi prendre soin de mon fils, resté au Cameroun avec ma mère qui est désormais âgée et qui ne peut plus s'occuper de lui aussi bien qu'auparavant. Je veux revoir mon fils et le faire venir dans des conditions dignes et sécurisées.

Madame la Préfète, j'espère que ma demande suscitera votre bienveillance et votre compréhension. Vous ne serez pas déçue de qui je suis, et de tout ce que je peux apporter à la France.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de ma plus haute considération.

Signature



Ici, la remédiatisation des textes et des images joue d'abord un rôle de preuve – c'est du moins comme cela que je l'envisage lorsque je prends des photos, ou enregistre un document sur mon ordinateur. C'est-à-dire qu'elle est une preuve *a minima* que ces conversations ont bien eu lieu, elle construit une fenêtre sur une réalité beaucoup plus vaste qu'elle contribue à rendre visible. Le montage texte-images est ce qui contribue à les réécrire, à donner les conditions de leur lisibilité. Elle agit donc contre le soupçon. Dans le même temps, elle ne cesse de repousser le moment de la saisie du « véritable » récit de M. ou d'E., tout en interrogeant les mécanismes culturels du doute face à des récits et des corps perçus comme autres ou non conformes aux exigences occidentales de clarté, de cohérence et de reconnaissance. C'est pourquoi je pense que la remédiatisation poétique est un moteur puissant pour faire sentir comment la suspicion ne naît pas uniquement de la narration du récit, mais de sa matérialité médiatique : qui le dit et sur quel support.

Suivant Georges Didi-Huberman, Chari Larsson évoque le principe des « images-voiles » [*veil-images*] pour caractériser des images qui rassurent le spectateur et lui donnent l'illusion d'une maîtrise et d'un surplomb⁶. Plus des médias re-diffusent les mêmes images, plus ces images anesthésient le regard, au point où nous finissons par ne plus regarder, certains de déjà connaître les objets ou sujets qu'elles représentent : « This process of disidentification completes the iconophobic circle as the spectator, unable to develop empathy, views the dehumanised subject with increasing suspicion.⁷ » La suspicion que nous ressentons face à certaines images est donc construite en partie par les médias eux-mêmes, qui en anesthésient le potentiel documentaire – le potentiel de perception du réel – à force de les ré-intégrer dans le tissu médiatique. Elle est aussi due à l'impression d'un regard qui provient toujours des mêmes endroits, qui répète l'illusion de notre perception complète d'un sujet, sans jamais demander au spectateur d'adopter un regard (un point de vue) différent. L'enjeu d'une image, d'une capture ou d'une remédiatisation, devient alors de trouver des moyens de générer un regard différent, un regard qui sera capable de réengager le spectateur, par exemple en jouant sur la distance conventionnelle entre le spectateur et le sujet.

Dans le cas de cette recherche-création et pour les raisons que j'ai exposées plus haut, il ne m'était pas possible de créer un regard complètement empathique, le « regard fusionné » [*merged gaze*⁸] dont parle Larsson, raison pour laquelle les comptes-rendus, les photographies et les remédiatisations jouent plutôt sur la fragmentation et le refus d'un accès immédiat au récit de qui que ce soit. Cette stratégie, inspirée du corpus de ma thèse, aboutit à une forme de doute qui me paraît productive, en ce qu'elle ne concerne pas l'existence des personnes que j'interroge, ni leur histoire, mais plutôt les supports et leur (in)capacité à dire quelque chose des individus qu'ils représentent. Pour le dire avec Judith Butler,

[I]t would be a mistake to think that we only need to find the right and true images, and that a certain reality will then be conveyed. The reality is not conveyed by what is represented within the image, but through the challenge to representation that reality delivers.⁹

⁶ Chari Larsson, « Suspicious Images: Iconophobia and the Ethical Gaze », *M/C Journal*, vol. 15, n°1, 2012. <https://doi.org/10.5204/mcj.393>

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ Judith Butler, *Precarious Life: The Powers of Mourning and Violence*, Londres : Verso, 2004, p. 146.

Compte-rendu du 18/07/25 – D., E. et C.

J'arrive vers 13h45. Nathalie, Rosalie et Nell prennent le café dehors. Une femme est assise à l'intérieur par terre. C'est D., Rosalie me dit un peu plus tard qu'elle est venue pour le cours de français. E. doit nous rejoindre. Je commence donc avec D., et nous faisons l'exercice sur le B2 que j'avais promis à un autre participant. Elle lit bien mais ne comprend pas trop le texte. Je lis le texte à mon tour en m'arrêtant régulièrement pour que nous discussions de quelques phrases. Comme le texte parle des langues vernaculaires d'Afrique noire, D. commente parfois le texte en prenant exemple sur sa vie en tant que Camerounaise. Tout à coup c'est elle qui explique et parfois développe ou contredit ce que le texte décrit. Elle connaît bien la région. Son fils est dans une école bilingue anglais français, d'ailleurs l'anglais est la deuxième langue officielle du Cameroun. D. s'exprime bien mais elle remarque qu'elle a du mal à bien comprendre le sens des phrases écrites. Son problème, « ça a toujours été l'analyse ». Elle devine vite ce que veulent dire « véhiculaire » et « vernaculaire ». Elle écrit sur la feuille les quatre dialectes qu'elle parle (bafounda, bandjoun, bagangté, duala), plus les deux langues véhiculaires qu'elle comprend (français, anglais). Elle juge que le français est encore la langue du progrès, mais elle

situations qui exigeront qu'il en apprenne plusieurs ». Pour elle on choisit de les apprendre. Nous finissons assez vite car E. arrive et nous avons prévu d'écrire sa lettre ensemble. Avant de partir Rosalie m'annonce que D. lui a dit vouloir passer le B2 finalement, car elle n'a pas de papiers. Nous écrivons la lettre d'E. sur mon ordinateur. Il a les yeux rouges et une casquette qui cache une partie de son visage. Plusieurs fois j'ai l'impression qu'il va pleurer, mais après tout il s'agit peut-être d'une projection de ma part – il ne dort presque pas, il est très fatigué. Je suis encore une fois prise au dépourvu en apprenant qu'une personne fréquentant l'Appart dort dans la rue ; ça ne se voit pas vraiment sur lui. E. porte un T-shirt qui paraît très propre et ses chaussures ne sont pas très abîmées comme on pourrait s'y attendre. Pourtant j'apprends que cela fait huit ans que sa situation instable l'oblige à dormir régulièrement dans la rue. En ce moment c'est le cas. Il dit qu'il alterne entre les parkings et les bords du lac d'Annecy pour éviter les agressions. Je l'imagine brièvement regarder le lac gris avant de coucher la tête sur son sac. Après sa prise de parole lors du colloque de novembre, rien n'a changé pour lui, explique-t-il. C'est très dur d'être avec lui car on sent qu'il en a vraiment marre et qu'il en a aussi marre de répondre à des questions et de faire face à des gens empathiques dans mon genre, qui l'écoutent mais ne font rien. Il place

5. À vous ! Quelles sont vos langues vernaculaires, véhiculaires et (potentiellement) européennes ?

Bafounda - Bandjoun / Français - Anglais
Bagangté - Duala

précise qu'il s'agit d'un progrès professionnel. Elle n'aime pas qu'il soit écrit « exige », dans l'une des réponses à la question à choix multiples concernant l'apprentissage de multiples langues : « il va rencontrer différentes personnes et

beaucoup d'espoirs dans la lettre qui pourrait lui permettre de voir sa demande de logement temporaire acceptée. La lettre que nous rédigeons est deux fois plus longue que celle de son premier dossier, qu'il avait rédigée grâce à ChatGPT. Je

n'arrive pas bien à comprendre si cette première lettre (qui est plutôt pas mal, à mon avis, mis à part quelques coquilles) a été insuffisante. Nathalie me dit à part qu'en réalité, son premier dossier était un peu nébuleux : il a fait une première demande d'asile à Rennes, mais comme il est parti ensuite avec un client à Marseille (pour loger chez lui, je crois), il ne s'est pas présenté aux convocations de l'administration et a été déclaré « en fuite ». Il ne pouvait donc pas représenter un autre dossier avant d'avoir réglé sa situation. Il semble avoir souvent suivi des clients, ou suivi l'avis de clients, leur faisant confiance sans trop savoir dans quoi il s'embarquait et ce que cela impliquait. Même là, en essayant de comprendre ce qu'il s'était passé, j'ai eu du mal à démêler ce qu'il disait, comme si son parcours administratif était confus pour lui aussi. Des structures d'accompagnement comme l'Appart sont aussi relativement rares, donc je suppose que beaucoup se perdent dans les procédures et suivent l'avis de personnes qui leur promettent un sort meilleur. Son histoire est pénible à entendre, il n'a fait qu'être arnaqué : d'abord par l'avocat qui lui a promis un permis de séjour en Autriche (en échange de beaucoup d'argent), puis les clients français qui l'ont trimballé d'un endroit à l'autre. Je n'arrête pas de vouloir ajouter des détails à la lettre pour la rendre plus émouvante, mais lui-même est apathique et j'ai peur de le pousser dans ses retranchements. En partant je croise C. qui décide pour moi avec un petit sourire que je vais la ramener à la gare en voiture. En discutant sur la route elle m'apprend qu'elle a enfin trouvé une formation comme préparatrice en pharmacie et que l'alternance commence dès septembre. Nous discutons d'E. et elle dit qu'il ne doit pas abandonner et persévérer comme elle

et les autres et comme Nathalie et Rosalie, qui, il est vrai, ne se découragent pas facilement. Si la lettre ne marche pas on en fera une troisième, je dis, et C. approuve.